

le p'tit tholusien

• Informations de la commune du THOU - Janvier 2024 •



Chers Tholusiennes et Tholusien,

L'équipe municipale et l'ensemble du personnel (Commune, SIVOS) vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024, vœux de santé, mais aussi vœux de bonheurs familiaux et amicaux, de réussite dans vos entreprises personnelles, associatives ou professionnelles. Bienvenue aux nouveaux arrivants, nombreux cette année, qui vont quelque peu gonfler notre population qui a été arrêtée officiellement au 1^{er} janvier 2024 par l'INSEE à 2078 personnes. (2085 réellement recensées en 2022, mais estimation 2021 prise en compte). Nous sommes réellement à ce jour environ 2200. Mais notre pyramide des âges continue à se rétrécir à sa base et gonfle sur la partie plus âgée (baisse des naissances et arrivée de jeunes retraités), ce qui a causé la fermeture d'une classe à l'école maternelle à la rentrée de septembre.

2023, après une année 2022 caniculaire et sèche comme jamais, restera une année marquée par des chutes de pluie exceptionnelles, plus de 1200 mm dont 650 en automne, alors qu'en année moyenne ce sont environ 750 à 800 mm. D'où une saturation des sols, avec des champs gorgés d'eau, des fossés chargés au maximum, des routes coupées et avec des soucis d'évacuation de l'assainissement collectif. Merci à tous ceux qui sont intervenus pour éviter au maximum la catastrophe et fait preuve de solidarité. Il va falloir revenir à ce que nos anciens avaient fait en travers des pentes, fossés, haies pour ralentir l'eau et éviter l'érosion des sols et bien sûr les inondations. Elle le sera encore marquée par des guerres atroces, des conflits sans fin, et toutes les misères et souffrances qui en découlent. Et cela au nom soit de la vengeance, de l'avidité ou encore de suprématisme. Et l'humanité dans tout cela ?

Au niveau communal, le bilan 2023 est très correct avec la fin de l'aménagement du coeur de bourg, les premières études pour la revitalisation du bâtiment rue du Fief Mignon à la Gare pour la création de 7 logements à loyer abordable, nombreux travaux sur notre voirie ou nos bâtiments. Nos deux lotissements à Cigogne et à La Gare ont vu les premiers habitants s'y installer dès l'été dernier. La météo début août ne nous a pas permis de projeter le film en extérieur et le marché de producteurs a été annulé. Une belle cérémonie du 11 novembre, un sympathique repas des anciens, le spectacle de Noël ont satisfait petits et grands. Nous avons pris des mesures pour éviter un dérapage des coûts de l'énergie (coupure plus tôt le soir de l'éclairage public, chauffage raisonné des bâtiments, limitation des déplacements...). Devant le trafic généré par tous les services (commerces, santé) nous avons mis le centre bourg en vitesse limitée et priorités à droite et installé des caméras de vidéo protection. Et côté relations humaines, que ce soit pour le bien-être des personnes, l'animation festive ou encore l'encadrement des enfants, nous remercions chaleureusement les associations qui procurent de la vitalité sur notre commune. Plusieurs d'entre elles aimeraient bien accueillir plus de bénévoles, tout comme notre bibliothèque. Alors pourquoi pas vous ?

Pour cette nouvelle année 2024 sont programmés la rénovation en 7 logements de la bâtisse abandonnée rue du Fief Mignon à la Gare, le réaménagement des rues du centre bourg sous maîtrise d'ouvrage du département doit aussi commencer, mais on en attend la décision définitive. Au lieu-dit la Chapelle, sur le terrain de l'ancienne friche « Unifruit » ce sont 5 parcelles qui vont être aménagées. Le projet photovoltaïque près de la déchetterie va commencer à prendre forme dans quelques semaines Il nous faut aussi agrandir la salle du conseil, ajouter deux bureaux à la mairie ou encore apporter plus de sécurité incendie à certains bâtiments qui eux aussi vieillissent. Nous travaillons sur la sécurisation de déplacements piétons et cyclistes, participons avec de nombreux partenaires à l'organisation d'une grande journée « santé » le 13 avril, préparons des expositions diverses. Le conseil municipal des enfants propose des aménagements ludiques. Les différentes commissions (voirie, urbanisme, environnement, bâtiments, sociale, communication) sont au travail pour finaliser et chiffrer les différents projets afin de préparer le budget 2024.

Le budget 2023 laisse un excédent confortable en raison de rentrées importantes (augmentation du nombre de bases fiscales, dotation et subventions inattendues, notamment pour le projet « coeur de bourg », et attention portée au fonctionnement), tout cela sans avoir fait d'emprunt ce qui va permettre d'investir en limitant l'impact sur notre endettement, d'autant que le coût des travaux du centre bourg se montera à environ 8 à 900 000 € à charge de la commune. Donc une nouvelle fois nous n'augmenterons pas le taux des impôts fonciers, la hausse de la valeur des bases décidée par l'État est largement suffisante.

Merci enfin à l'ensemble du personnel, à mes collègues pour la qualité de leur travail et leur disponibilité.

Nous renouvelons nos vœux à chacun d'entre vous pour 2024.

Bien à vous,

Le Maire, Christian Brunier

Agissons ensemble pour un avenir plus vert !

À partir du 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC).

Cyclad a mis en place ce services depuis plusieurs années. Des containers spéciaux ont été installés en plusieurs points de la commune. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous disposons à la mairie de petits bacs et sacs de récupération, gratuits. Pour en récupérer, munissez-vous d'un justificatif de domicile.

Plus on trie, moins on sera taxé sur la TGAP. (taxe Générale sur les Activités Polluantes) et moins la facture s'alourdira.

J'ALLÈGE MA POUBELLE, JE TRIE MES BIODÉCHETS...

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Vous les avez repérées dans votre commune ? Ces bornes à couvercle marron permettent de trier facilement vos déchets de cuisine, à tout moment !



EN PRATIQUE !

1 RETIREZ GRATUITEMENT LE KIT EN MAIRIE
Sur présentation d'un justificatif de domicile

2 TRIEZ LES BIODÉCHETS DEPUIS VOTRE CUISINE

3 DÉPOSEZ UNIQUEMENT LES SACS BIODÉGRADABLES DANS LES BORNES BIODÉCHETS. A TOUT MOMENT



DÉCHETS AUTORISÉS

RESTES DE VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS, RESTES DE REPAS, ÉPLUCHURES, CROÛTES DE FROMAGE, MARC DE CAFÉ, ESSUIE-TOUT ET MOUCHOIRS BLANCS UNIS...



UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Rendez-vous sur notre site internet :



cyclad.org

contact@cyclad.org

Tél. 05 46 07 16 66

cyclad
Taxe Résidents et de Commerce

TRI BIO

économie circulaire

Aunis Atlantique

Aunis-Saintonge

ADOME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT Nouvelle-Aquitaine



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Permis de conduire

Le décret du 20 décembre 2023 abaisse l'âge d'obtention du permis de conduire de série B à 17 ans. Dès le 1^{er} janvier 2024, les personnes ayant 17 ans révolus pourront s'inscrire en auto-école et conduire dès l'obtention du permis B. Elles devront avoir eu le code avant de passer l'épreuve de conduite. Le code peut être passé à partir de 15 ans pour les personnes inscrites en conduite accompagnée, et dès 16 ans pour les autres.

Recensement citoyen

Chaque Français, dès 16 ans, doit faire le recensement citoyen (obligatoire) pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Vous pouvez faire le recensement citoyen à la mairie de votre domicile ou sur internet.

Dès votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

L'attestation de recensement vous sert à prouver que vous avez fait votre recensement citoyen.

Pour vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou concours organisé par l'administration française, vous devez présenter l'un des documents suivants :

- votre attestation de recensement
- un document prouvant votre situation concernant la journée défense citoyenneté (JDC). Il peut s'agir de votre certificat individuel de participation à la JDC ou de votre attestation individuelle d'exemption à la JDC.

Inscription en ligne sur les listes électorales

Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales (Démarche en ligne)

Permet au citoyen français et au citoyen européen de demander son inscription sur les listes électorales d'une mairie pour voter en France. Accessible à condition d'être âgé d'au moins 18 ans. L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés, car s'ils ne sont pas raccordés aux services de votre commune : votre demande d'inscription ne sera pas transmise.

Excès de vitesse

La nouvelle règle entre en vigueur au 1^{er} janvier 2024 : les excès de vitesse inférieurs à 5 km/h ne seront plus sanctionnés que par voie contraventionnelle et n'entraîneront plus la réduction d'un point du permis de conduire. La réduction d'un point de permis s'appliquera à partir de 2024 seulement pour les excès de vitesse compris entre 5 et 20 km/h.

Renouvellement carte identité et passeport

Vous souhaitez prendre rendez-vous en mairie pour une demande ou un renouvellement de carte d'identité ou de passeport ? Trouvez un créneau disponible près de chez vous en quelques clics : <https://vu.fr/ykIFD>

Lancement « Mon leasing électrique »

Le gouvernement met en place une offre de location longue durée de voitures électriques à 100 euros par mois. Le but est de permettre aux ménages les plus modestes de passer à l'électrique. Pour en bénéficier, se rendre sur la plateforme « Mon leasing électrique » pour remplir les conditions.

Informations de la commune du Thou

Directeur de publication : Christian Brunier - Mise en page : commission communication de la commune
Impression : Imprimerie Rochelaise sur du papier certifié PEFC 100% n° 10-31 - 1240
à 1000 exemplaires - N° ISSN 2744-0575





L'Etat accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie.

Vous êtes éligible au chèque énergie 2023 ? Vérifier votre éligibilité.

La campagne d'envoi automatique par courrier des chèques aux bénéficiaires a démarré le 21 avril 2023. Service-Public.fr vous rappelle les conditions d'éligibilité, les montants et comment réclamer votre chèque énergie si besoin.

Pour les joindre, par mail sur le site <https://chequeenergie.gouv.fr> ou par téléphone : 0805 204 805 du lundi au vendredi de 8h à 20h.

Voirie



Vous avez pu voir ces nouveaux panneaux dans le bourg, rue du champ de foire.

Vigilance : Priorité à droite et Zone 30



Commission Affaires Sociales, Enfance, Jeunesse

Un panier de légumes bio par semaine pour 4€



Les paniers solidaires sont un programme porté par l'association Arozoar en partenariat avec la commune du Thou. Ils sont réservés aux habitants de la commune qui en font la demande en fonction de leurs revenus.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie.

Asalée le Thou

Place du champ de foire
LE THOU

Samedi 13 Avril 2024
de 10h à 17h

JE BOUGE POUR MA SANTÉ
Challenges et lots pour tous

Marche

Baptêmes de moto et side car

Jardin atelier semi

Danse libre

L'ensemble du programme de cette journée sera à disposition mi-mars avec les partenaires et participants présents

La Mairie et le dispositif Asalée proposeront le samedi 13 avril 2024 le 2^{ème} Forum Santé axé sur l'intérêt de l'activité physique pour sa santé.

Interview des Infirmières Asalée :

Commission communication : ASALEE qu'est-ce que c'est ?

Sylvie G : ASALEE, ça veut dire Action de Santé Libérale en Equipe. C'est un dispositif national qui existe depuis presque 20 ans créé par un collectif de médecins des Deux-Sèvres. Les infirmières accompagnent les patients à mieux prendre en charge leur santé (diabète, hypertension, cholestérol, mémoire, surpoids, addictions...) sur orientation de leur médecin traitant.

Commission communication : Où travaillez-vous ?

Emilie B : Sylvie travaille sur le cabinet médical du Thou depuis 5 ans, je l'ai rejointe en avril 2023. Je suis également sur le cabinet médical d'Aigrefeuille d'Aunis et d'Angliers.

Commission communication : Comment peut-on bénéficier d'un suivi ASALEE ?

Sylvie G : Le médecin traitant propose cet accompagnement aux patients pour lesquels cela serait bénéfique. Le patient ne fait pas d'avance de frais, les consultations se font au cabinet médical. Elles durent environ une heure, sans nombre limite de séances. Les consultations sont en général individuelles mais peuvent être proposées en collectif.

Commission communication : Travaillez-vous plutôt seules ?

Emilie B : Nous travaillons en collaboration permanente avec les médecins traitants, mais aussi avec les secrétaires, l'assistante médicale et tous les partenaires paramédicaux des environs (Infirmières libérales, orthophonistes, kinésithérapeutes, podologues, psychologues, diététiciennes...) et autres spécialistes.

Commission communication : Avez-vous d'autres missions ?

Sylvie G : Nos deux missions principales sont de recevoir les patients au cabinet en consultation et de promouvoir les actions de santé publique comme Le Mois Sans Tabac, Octobre Rose, Mars Bleu...

Commission communication : Quelle est votre prochaine action ?

Emilie B : Nous organisons conjointement avec la mairie le 2^{ème} Forum Santé le samedi 13 avril 2024, « je bouge pour ma santé » de 10 h à 17 h.

Cette journée a plusieurs objectifs :

Créer la rencontre entre les professionnels de santé, les associations de prévention, les associations locales et les usagers.

Promouvoir l'Activité Physique comme un outil de prévention pouvant empêcher ou retarder l'apparition de certaines maladies (diabète, hypertension, troubles de la mémoire maladie d'Alzheimer...), mais aussi comme un outil limitant les rechutes et pouvant même participer à la régression de certaines pathologies.

Commission communication : merci pour ce temps d'échanges et de présentation et au plaisir de vous retrouver au Forum Santé le samedi 13 avril 2024.

Ecole Maternelle

Inscriptions pour la saison 2024/2025

Elles concernent :

- les enfants nés en 2021 pour la petite section
- les nouveaux arrivants sur les communes de Landrais et de Le Thou, nés en 2020 pour la moyenne section et ceux nés en 2019 pour la grande section.

Elles ont lieu **sur rendez-vous** à l'école maternelle, principalement **les lundis** à partir du lundi 15 janvier 2024. Vous pouvez contacter Mme Audrey CHAIGNEAU au **05 46 35 08 36**.

Sivos Le Thou-Landrais

Les élus du SIVOS et l'ensemble du personnel vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La rentrée de septembre 2023 s'est faite avec une classe de maternelle en moins, les effectifs étant trop faibles pour que l'Académie maintienne les 5 classes. Nous tenons à **remercier l'équipe des enseignants des 2 écoles** (maternelle et élémentaire) qui, depuis parfois de nombreuses années sont les garants d'un enseignement de qualité, et de bonnes relations avec les familles et les élus. **Merci également à nos ATSEM** de l'école maternelle pour l'engagement qu'elles mettent aux services des enfants et nous savons qu'elles sont appréciées tant par les enfants que par les parents. Et que dire de notre restauration scolaire, où **nos cantinières qui, avec une équipe très motivée et avec l'aide de l'association restauration scolaire proposent des plats très appréciés de nos enfants et aussi des adultes**, repas à majorité bio et locaux, préparés et cuisinés sur place, ce qui après le « bio label de la Région Nouvelle Aquitaine » fait de notre restauration un modèle. Pour faire face à l'inflation et à différentes charges, nous avons relevé les tarifs, au 1^{er} janvier, ils sont passés à 1€, (en fonction du quotient familial) lui reste, les 2 autres passent à 2,05€ et 2,80€, l'État nous apportant 3 € pour ceux qui sont à 1 €. **Merci encore à nos femmes d'entretien des locaux de l'école élémentaire et de VLTL et nos agents techniques** qui, sans faire de bruit (sauf avec l'aspirateur ou les perceuses) les maintiennent en bon état.. Enfin **merci au personnel de Vacances Loisirs, de restauration scolaire et à nos bibliothécaires et aux bénévoles et à l'association des parents d'élèves** pour les encadrements et activités qu'ils proposent aux enfants. Le budget est conséquent du fait du personnel nombreux (17 personnes pour environ 13 équivalents temps plein), des consommations (eau, électricité), mais l'ensemble des adultes intervenants dans nos locaux a fourni de gros efforts pour limiter les consommations.

Nous engageons une réflexion sur différents points : re-végétalisation des cours des 2 écoles ainsi que la possibilité d'installer du photovoltaïque sur certaines toitures et de peut-être pouvoir isoler plus nos bâtiments, d'ailleurs plus pour les effets de la chaleur que ceux du froid. Nous sommes aidés pour cela par la Communauté de Communes et le Département. Mais c'est aussi une affaire de gros sous, donc de recherches de subventions.

Nous souhaitons la meilleure année possible à tous nos élèves et à tous les adultes qui œuvrent autour d'eux.

Belle initiative

*Des habitants
ont décorés
le chemin blanc
derrière l'école
pour les fêtes*



MERCI

Activités proposées sur la commune à la salle des fêtes ou salle du Presbytère

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin		Les Bambins d'Aunis de 7h30 à 18h30	Qi Gong de 10h à 11h		Relais Petite Enfance de 9h à 12h
Aprèm	Thou l'amitié de 14h à 18h Belote et jeux		Passe-temps Evasion de 14h à 17h Peinture	Siel Bleu de 14h à 17h	Passe-temps Evasion de 14h à 17h30 Travaux Manuels
Soirée		Gymnastique 18h30 à 19h30 Le Thou danse 20h30 à 22h30	Les Martrêches Tholusiennes 19h répétitions enfants 20h répétitions adultes	Gymnastique 18h30 à 19h30 Récréation Dansée 20h à 21h15	

Vœux



Toute l'équipe enseignante et les Atsem de l'école maternelle vous souhaitent une bonne année 2024.

L'équipe enseignante de l'école élémentaire souhaite une belle et heureuse année aux élèves et aux familles.



ses meilleurs vœux et un jardin prospère... **Association Les Jardiniers Amateurs**

Bonne année, du bonheur toute l'année !!!

Association Papij

Que l'harmonie et la douceur de cette nouvelle année vous accompagnent jour après jour. Que chaque instant soit un pas vers un avenir plus serein, une promesse de paix et d'unité. Que chaque jour soit une promesse de joies et de découvertes. Que les moments partagés avec vos proches soient remplis d'amour et de rires, que les défis soient source d'inspiration et que chaque instant soit l'occasion de créer de merveilleux souvenirs. Que cette nouvelle année déborde de gaieté et de moments chaleureux. Et surtout que votre santé vous permette d'en savourer chaque minute. Très Bonne Année ! **Association Gymnastique volontaire Le Thou**

L'ensemble des bénévoles de l'association se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2024. Nous vous souhaitons bonheur et santé pour vous et l'ensemble de vos proches. Une année difficile se termine, décidons de faire la fête ensemble pour célébrer la nouvelle année !! **Association Le Thou S'Anime**

L'association vous présente pour cette année 2024 tous ses bons vœux.

Association passe temps Evasion

L'Amicale Pétanque Tholusienne et son équipe présentent ses meilleurs vœux 2024 aux citoyens de notre commune. **Amicale Pétanque Tholusienne**



Agenda

Agenda

Agenda

Agenda

Sam 27 janvier	Atelier «Explore les facettes de ta féminité» de 15h à 16h30 - Salle des fêtes du Thou - 15€/pers. contact@recreationdansee.fr - 06 73 74 65 82	RéCréation Dansée
Sam 3 février	Escape Game d'Artagnan Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter par mail : jeunesse@papj.fr	Papj
Sam 10 février	Spectacle Messmer Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter par mail : jeunesse@papj.fr	Papj
Vend 16 février	Concert Daniel Humair en trio A 21h - réservations : bc.doublet@orange.fr - 05 46 35 54 61	Jazz Club Le Thou
Sam 17 février	Sortie Patinoire Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter par mail : jeunesse@papj.fr	Papj
Dim 3 mars	Vide Penderie De 9 h à 18 h salle des fêtes du Thou - Rens. : 05 46 35 63 68 / 06 67 88 44 99 - Petite restauration	Gymnastique Volontaire
Sam 9 mars	Portes ouvertes De 10h à 12h30 - Les élèves proposeront une exposition d'Arts visuels.	Ecole maternelle
Sam 16 mars	Repas concert Le 2 ^e du nom avec le groupe de l'année passée : Le Chitlin Blues Band Inscription au concert, deux possibilités s'offrent à vous : le QR-Code sur HelloAsso ou la possibilité de contacter Josette au 06 42 72 35 72	Le Thou S'Anime 
Vend 5 avril	Carnaval	Ecole maternelle
Sam 13 avril	Troc-plantes de printemps de 9h à 12h à côté de la salle des fêtes Rando goûter Rdv à 14h, parking de la salle des fêtes, départ 14h30, sur réservation 06 31 20 09 17, 06 29 82 73 53 Journée Prévention Santé « Je bouge pour ma santé » de 10 h à 17 h, place du champ de foire, Le Thou	Les Jardiniers Amateurs Thou's dehors La commune du Thou et le dispositif Asalée
Dim 21 avril	Vide grenier Renseignelements : Pascal Ruescas, président 06 11 79 58 39 - Anouck Pilet, secrétaire 06 12 01 58 41	Amicale Pétanque Tholusienne
Dim 5 mai	Vide grenier Champ de foire - un coin snack pour les grands et les petits.	Le Thou s'Anime
Sam 22 juin	Fête du Thou Spectacle et jeux pour les enfants, repas, concert, bandas, et feu d'artifice.	Le Thou s'Anime